

**DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

**Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et
des Déchets**

**Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement**

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 46

Télécopie :
20 30 06

Courriel :

affaire suivie par :

N° 2016-11501/DENV

Nouméa, le 19 MAI 2016

Le Directeur,

à

Monsieur André Beauvois
Gérant de la société Surfaces Vertes Propres Mana
191 A rue Georges Lèques – ZI Normandie
98800 Nouméa

Objet : visite d'inspection des installations de compostage de déchets verts et de boues de station d'épuration en date du 19 avril 2016
Pièce jointe : compte-rendu de visite d'inspection

Monsieur le gérant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite d'inspection réalisée le 19 avril 2016 sur votre installation de compostage de déchets verts et de boues de station d'épuration, située sur le lot 115 de la zone industrielle de Normandie, commune de Nouméa.

Je vous saurai gré de vouloir prendre en considération les différentes remarques et demandes formulées par l'inspection des installations classées.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement



Jean-Marie LAFOND